

Nombre de conseillers
En exercice 19
Présents 14
Votants 18

L'an deux mille vingt trois
Le deux mars,
Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil,
sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 24 février 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D007_2023

**Convention Centre de
Loisirs –
renouvellement de
mise à disposition**

Présents (14) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, TRINCAT Christophe, COLIN Benoît, PINGET Denis, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, GILLANT Olivier

Excusés (4) : WIART Florine (donne pouvoir à Mme VIOLLAZ Emilie), MICHOUUD Max (donne pouvoir à M. GILLET Bruno), CHEVALLAY Patrice (donne pouvoir à M. TRINCAT Christophe), VEZIN Pascale (donne pouvoir à M. PODEVIN Christian)

Votants (18)

M. Claude GALLAY rappelle que la commune met à disposition des locaux de l'école du chef-lieu pour l'accueil du centre de loisirs du plateau de Gavot. La convention s'achèvera le 30 juin 2023. Considérant les projets de travaux envisagés, il demande au Conseil Municipal de se positionner sur la reconduction de la convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de prolonger la mise à disposition des locaux et du matériel pour l'accueil du centre de loisirs du plateau de Gavot dans les locaux de l'école du Chef-Lieu, jusqu'en juin 2024.

Au registre sont les signatures
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire
Benoît COLIN



Le Maire,
Bruno GILLET

